

PÉDOPHILIE

Ain : Maëlle, la fillette kidnappée, a été violée

Enlevée devant la maison familiale à Niévroz, l'enfant de 5 ans avait été retrouvée dimanche soir.

PAGE 15



BACTÉRIE

Dix conseils pour votre sécurité alimentaire

L'épidémie allemande remet au goût du jour quelques gestes qui peuvent éviter le pire.

PAGE 6

Fondé en 1826

le journal

www.lejsl.com

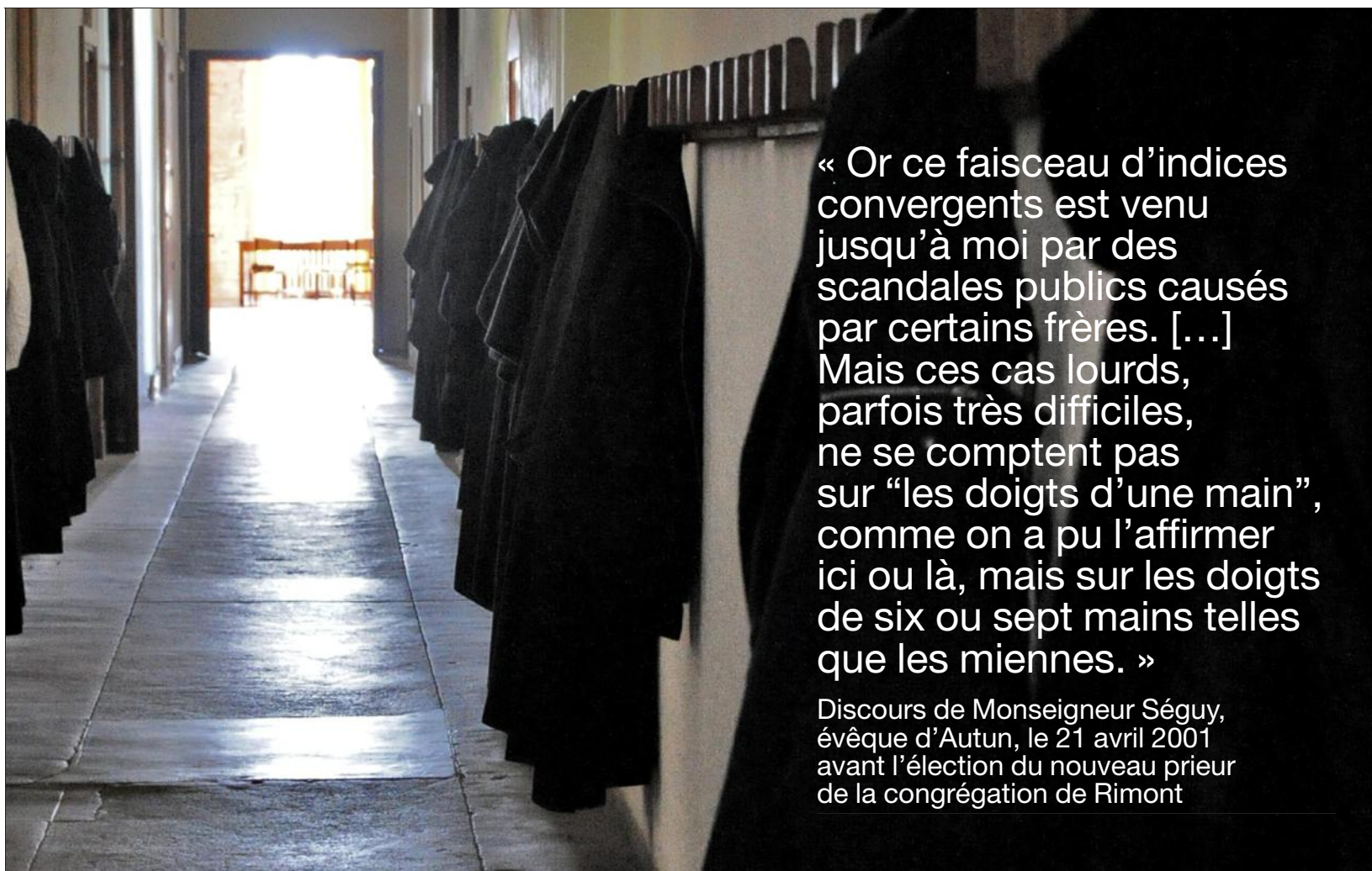
DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mardi 14 juin 2011 - 1 € - N° 6360

FLEY. Les deux affaires récentes d'agression sexuelle ou de viols concernant des moines de la communauté des Frères Saint-Jean pourraient ne pas être des cas isolés.

PAGE 5

Rimont : l'Église sait depuis 2000



« Or ce faisceau d'indices convergents est venu jusqu'à moi par des scandales publics causés par certains frères. [...] Mais ces cas lourds, parfois très difficiles, ne se comptent pas sur "les doigts d'une main", comme on a pu l'affirmer ici ou là, mais sur les doigts de six ou sept mains telles que les miennes. »

Discours de Monseigneur Ségué, évêque d'Autun, le 21 avril 2001 avant l'élection du nouveau prieur de la congrégation de Rimont

Samedi 18 Juin à 21 h

Halle des Sports au **CREUSOT**

Patrick SEBASTIEN
&
le Grand Orchestre COLL

Locations :

Office de Tourisme du Creusot 03 85 55 02 46,
Magasin Eric BOUILLOT à Autun 03 85 52 36 56,
et points de vente habituels

Une organisation Le Creusot Initiatives 03 85 55 02 79

2 h de spectacle
17 Musiciens sur scène



PRÉSIDENTIELLE

PAGE 10

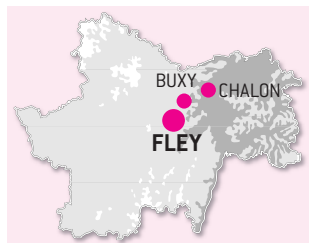


Ces anonymes qui soutiennent Arnaud Montebourg

300 personnes venues de toute la France ont grimpé hier le Mont Beuvray derrière leur leader.

FLEY (2^E VOLET). La communauté religieuse des frères Saint Jean à Rimont a fait l'objet d'un blâme.

Quand l'évêque de Saône-et-Loire avertissait Rimont



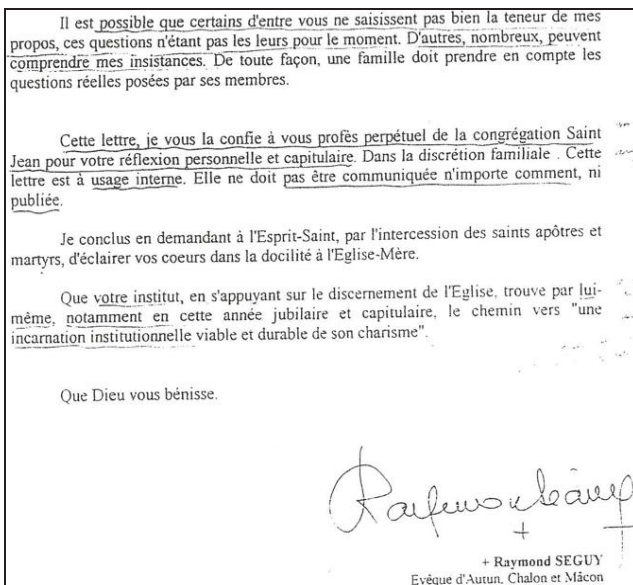
Il y a onze ans, Mgr Seguy, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon, adressait une réprimande officielle à la communauté de Rimont.

Les accusations sont graves et les faits judiciaires actuels impliquant des religieux dans des agressions sexuelles au parfum de scandale mettent à la lumière le fonctionnement de la communauté religieuse des frères Saint-Jean à Rimont, ouverte en 1982 à Fley (lire aussi notre édition d'hier). Il y a onze ans, en 2000, l'évêque d'Autun de l'époque, Monseigneur Raymond Seguy, submergé depuis des années de plaintes de familles, a adressé à la communauté une réprimande officielle de huit

“ Je reconnais à votre institut beaucoup de qualités surnaturelles qui me font discerner en lui l'œuvre du Saint Esprit. ”

Mgr Raymond Seguy

pages. Dans le jargon de l'église, il s'agit d'une monition canonique (voir encadré). Ce blâme envoyé à partir de « faits vérifiables » écrit l'évêque, fait état qu'il a eu connaissance d'une trentaine de « cas lourds, parfois très difficiles ». Ce rappel à l'ordre devait être porté uniquement à la connaissance des frères profès perpétuels (ceux ayant prononcé des vœux perpétuels). Un document exceptionnel que s'est procuré le Journal de Saône-et-Loire et qui révèle un vrai malaise encore dénoncé aujourd'hui par d'anciens religieux,



Mgr Seguy a réagi en 2000 avec une lettre de huit pages. Document JSL

LEXIQUE

Une monition canonique est un avertissement adressé au chrétien, clerc ou laïque, qui se trouve dans l'occasion prochaine de commettre un délit, ou sur qui pèse, après enquête, un soupçon grave de culpabilité. Elle se pose comme un remède préventif, adressé à quelqu'un dont la culpabilité n'est pas démontrée, et qu'elle tend à empêcher de commettre l'infraction caractérisée. Elle reste rare au sein de l'Eglise.

d'hui par d'anciens religieux, des paroissiens et des familles « amies » de la congrégation. Des controverses de tous types : dérives de formations théologiques, échecs graves du discernement de la Congrégation Saint-Jean sur des jeunes vocations religieuses, destruction psychique de vocation religieuse et de foi perdue. Dans sa mo-

tion, l'évêque évoque en termes à peine voilés les manquements par rapport au vœu de chasteté à l'égard des membres des « familles amies », des femmes en général et plus particulièrement des religieuses. Des dérives constatées par Mgr Seguy au point que, lors de son discours d'ouverture avant l'élection du nouveau prieur

général de Rimont, le 21 avril 2001, il dit qu'il ne confirmera pas une éventuelle candidature du charismatique et fondateur de la communauté, Marie-Dominique Philippe, à l'époque âgé de 89 ans et décédé en 2006.

« L'église n'étouffe pas les affaires »

« Quand les gens sont en difficulté, c'est là qu'il faut les aider le plus... La communauté a pris la mesure des problèmes et ne fait pas la politique de l'autruche », a-t-on déclaré hier au sein des plus hautes autorités religieuses de Bourgogne sans que notre interlocuteur ne souhaite que son nom soit publié. « L'église est très regardante, stricte, on n'étouffe pas les affaires », renchérit-on. La communauté de Rimont, jointe, n'a pas donné suite à nos sollicitations. L'avertissement de 2000 a-t-il produit des effets positifs onze ans après ? « Oui », répond l'homme d'église. « C'est pire qu'avant », dénoncent les détracteurs de la communauté, persuadés que l'évêché d'Autun était au courant des faits entre 1975 et 2000 et « couverts par l'omertà traditionnelle dans la hiérarchie de l'église catholique ».

EMMANUELLE BOULAND

À lire demain dans le JSL : témoignages d'ex-religieux, familles de victimes supposées, habitants de Fley et des autorités religieuses.

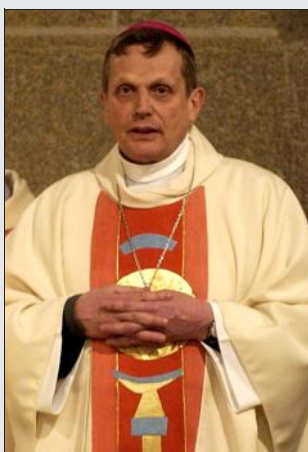
“ J'observe depuis quelque temps et plusieurs d'entre vous me le confirment ainsi que certains évêques, des signes graves d'un certain essoufflement : désarrois, fatigues physiques ou morales, conduites non conformes à la vie chrétienne ou religieuse... ”

“ Chasteté : ce domaine délicat soumis à de nouvelles fragilités, mérite une vigilance et une compétence soutenues... ”

“ Obéissance : Votre prieuré est-il rassemblé, fervent, priant, fraternel ? Est-ce une passoire ? Quelle stabilité ? La tentation perdure en notre siècle des moines et des ecclésiastiques « gyrovagues » (ndlr : moine errant en rupture de communauté). Le laxisme à cet égard se paie cher... ”

Mgr Raymond Seguy, le 28 juin 2000 dans sa lettre adressée aux frères profès perpétuels de la congrégation Saint-Jean de Rimont

Mgr Brincard nommé « assistant religieux »



C'est en mars 2011 que Monseigneur Henri Brincard, évêque du Puy-en-Velay, a été nommé Commissaire pontifical de la communauté des sœurs contemplatives de Saint-Jean. Il a aussi été nommé « assistant religieux » des frères et des sœurs apostoliques de Saint Jean en raison des liens qui unissent les trois instituts religieux au sein de la Famille Saint Jean. Ces instituts représentent 540 frères, 380 sœurs contemplatives et 150 sœurs apostoliques. Sans intervenir directement dans les gouvernements respectifs des frères et des sœurs apostoliques, il aura néanmoins comme rôle de les accompagner aux côtés de Mgr Rivière, évêque d'Autun. Mgr Brincard a été l'élève du fondateur de Rimont, le défunt père Marie-Dominique Philippe. Certains voient en cette nomination par Rome une « reprise en main » de l'Eglise et une « reconnaissance officielle qu'il y a un « vrai problème. »